

L'évolution de l'incidence du COVID-19 sur les expéditions des articles ménagers (AM)

Les implications de la récente épidémie du coronavirus (COVID-19) ont eu une incidence importante sur la mobilité, y compris sur l'expédition et la livraison des articles ménagers (AM). Étant donné que la situation va continuer à évoluer, les entreprises de gestion des délocalisations (EGD) et leurs clients devront sans cesse vérifier la situation et s'adapter. SIRVA continuera à surveiller et à rapporter les informations relatives à l'expédition et à la livraison des articles ménagers afin de tenir nos clients informés. Ce qui suit est un résumé des informations les plus récentes dont nous disposons sur ce sujet.

Expéditions nouvelles et existantes

L'initiation de nouvelles expéditions se poursuit dans le contexte de l'épidémie du coronavirus. Néanmoins, nous connaissons le retard de l'emballage et du transport en raison de circonstances qui incluent, mais ne se limitent pas à, la réduction de la fréquence des lignes maritimes. Par exemple, [le Wall Street Journal](#) a récemment déclaré que cinquante traversées de navires ont été annulées depuis la fin janvier, ce qui retardera les importations de marchandises conteneurisées aux États-Unis et en Europe. Ces retards ont été causés par une réduction de la production industrielle et par l'incapacité de transporter des marchandises en Chine, à destination et en provenance des ports. Le résultat est un ralentissement des importations et des exportations des articles ménagers envoyés par fret maritime qui auraient normalement été traités dans des délais normaux.

Qui plus est, selon la [Lloyd's List](#), de nombreux conducteurs et travailleurs ont reçu l'interdiction de retourner sur leur lieu de travail en raison des restrictions de voyage et des règlements de quarantaine appliqués par les autorités locales. Les autoroutes, les voies de transport public et les villes peuvent actuellement être soumises à un environnement contrôlé. Les entreprises de déménagement doivent relever des défis considérables dans le sillage de ces circonstances, en plus du fait que de nombreux bâtiments et logements en copropriété/appartements dans certaines parties du monde ne permettent pas aux travailleurs et véhicules extérieurs d'y entrer. À cause de ces complications, les entreprises et leurs employés, qui se délocalisent, peuvent s'attendre à ce qui suit, selon le pays où ils se trouvent :

- Les services de déménagement fonctionneront de manière limitée par rapport au service normal.
- SIRVA et ses marques de déménagement travailleront avec les expéditeurs et collaboreront avec les propriétaires et/ou la gestion des bâtiments afin d'obtenir les autorisations nécessaires, si nécessaire. Les retards d'emballage ou de livraison peuvent occasionner des frais supplémentaires, notamment des surestaries pour la manutention et le stockage en entrepôt, etc.
- Les envois à l'exportation, qui nécessitent les documents originaux du client, peuvent exiger un délai de retour plus long, ce qui pourrait entraîner des départs différés. Certaines sources signalent que les documents sont demandés via des portails en ligne.
- Le camionnage nationale est actuellement soumis à des restrictions de voyage et à des règles de quarantaine.
- Tout le personnel de déménagement nécessaire est astreint à la disponibilité.

En cas d'expédition de tous les articles ménagers (AM), les entreprises devront travailler en étroite collaboration avec leurs entreprises de gestion des délocalisations (EGD) et/ou leurs fournisseurs afin d'élaborer des stratégies permettant de palier, au niveau mondial, aux retards et défis similaires. Toutes les parties prenantes doivent être conscientes que les sites touchés par le virus peuvent être plus lents à apporter une réponse.

Autres considérations

Interdictions de voyager

Étant donné que certains pays augmentent leurs restrictions de voyage, les employés peuvent recevoir l'interdiction de recevoir des expéditions déjà en transit. De nombreux pays exigent que la personne soit présente avant de dédouaner les articles ménagers (AM) expédiés ; les employés ne pourront pas satisfaire à cette exigence s'ils ont reçu temporairement l'interdiction de voyager dans le pays d'accueil et que leurs articles ménagers (AM) sont déjà arrivés. Cela peut occasionner des frais élevés, car les lignes maritimes peuvent facturer des frais de location de conteneurs et de châssis (comme aux États-Unis, par exemple), ainsi que des frais d'entreposage portuaire (surestaries), voire même les marchandises peuvent être confisquées par le gouvernement après un certain laps de temps important. Les entreprises sont invitées à travailler avec leurs directeurs de compte afin d'aborder ces problèmes.

Une saison d'été/de pointe prolongée

En raison du temps dont nous prévoyons, toutes les entreprises de gestion des délocalisations (EGD) devront traiter les arriérés et l'afflux de nouvelles demandes, la saison de pointe dans l'hémisphère nord sera probablement retardée et prolongée cette année. La rapidité avec laquelle le virus est circonscrit, dans le monde entier, déterminera la durée de cette prolongation.

Informations spécifiques à chaque pays

De nombreux transporteurs de services de fret aérien et maritime augmentent leurs tarifs afin de compenser la perte de leur activité. L'espace/équipement disponible sur le marché a été fortement réduit, ce qui a créé le besoin d'augmenter les tarifs. Les navires en service semblent être complets six à huit semaines à l'avance, et les tarifs augmentent chaque semaine.

À l'heure actuelle, il y a une pénurie de conteneurs dans les terminaux terrestres aux États-Unis et une offre excédentaire de conteneurs dans les ports. Le réacheminement des conteneurs vers les terminaux terrestres est possible, mais ce réacheminement peut être coûteux. Il y a une pénurie importante de conteneurs disponibles en Europe.

À quoi s'attendre à mesure que les zones se stabilisent

À mesure que certaines zones et régions se stabiliseront, les entreprises seront pressées de reprendre les expéditions et les livraisons. Néanmoins, il y aura des facteurs importants dont il faudra tenir compte :

Retards dus à l'arriéré et incidence sur les futures expéditions

À mesure que certaines zones se stabilisent et que l'activité commerciale revient à la normale, il est possible que la congestion portuaire et le détournement des cargaisons vers d'autres ports aient lieu. Les entreprises doivent donc se renseigner auprès de leurs entreprises de gestion des délocalisations (EGD) ou de leur fournisseur afin d'évaluer si elles sont prêtes à accroître leur soutien et à quel rythme. Les parties prenantes des entreprises doivent être prêtes à faire face à des retards et à d'autres frais éventuels lorsque ces fournisseurs reprendront leurs activités normales ; il se peut que les fournisseurs soient encore mis au défi et que les services doivent être modifiés, étant donné qu'ils ont en charge des travaux en cours, qui étaient en suspens, et doivent également faire face à l'afflux de nouvelles initiatives et demandes.

Les expéditions manufacturières peuvent être prioritaires

Lorsque les lignes de fret reprendront leur activité d'expédition et leur calendrier, il est possible que les expéditions manufacturières soient traitées prioritairement aux expéditions d'articles ménagers. Compte tenu de la situation, les entreprises doivent se préparer à des retards persistants, gérer les attentes de leurs employés et travailler en étroite collaboration avec leurs entreprises de gestion des délocalisations (EGD) afin de proposer des solutions alternatives, telles que la location de meubles et d'articles ménagers.

Maintenir une communication étroite

Les attentes et les délais entachant l'expédition et la livraison des articles ménagers devront être ajustés jusqu'à ce que les opérations commerciales reviennent à la normale. Pendant cette période difficile, SIRVA invite ses clients à travailler en étroite collaboration avec leurs directeurs de comptes afin de comprendre les défis spécifiques aux pays d'accueil de leurs employés, maximiser les services disponibles et collaborer à des solutions et des alternatives concernant les services qui ne le sont pas. Étant donné que les interdictions de voyager liées au coronavirus et les restrictions d'expédition des articles ménagers (MA) continueront à évoluer, SIRVA continuera à surveiller ces évolutions et à tenir nos clients informés.

Services consultatifs SIRVA